

Plan pour favoriser une meilleure communication avec les familles

Pilotes

Monsieur BARAUD Vincent, coordonnateur REP/REP+ , Monsieur BEAUFOUR Olivier, coordonnateur PRE et Monsieur ARMONGON Andy, médiateur scolaire itinérant.

Priorités

- Nationale : circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013
- Académique : Priorité 3 « inscrire l'École dans son territoire »
- D'Pass : Axe 1 Priorité 4

Constats

Les parents sont des acteurs incontournables dans la réussite de tous les élèves. L'absentéisme parental l'allophonie, l'illettrisme voire l'analphabétisme, la peur de l'institution, les complexes personnels freinent la coopération éducative

Objectifs

- Rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents en accordant une attention particulière aux parents les plus éloignés du système éducatif
- Construire une véritable coopération entre les parents et l'École
- Développer la coordination et la visibilité des actions d'accompagnement à la parentalité

Indicateurs de réussite

- Taux de participation des parents aux différents événements de l'École
- Nombre d'outils et supports dédiés à la communication avec les familles
- Nombre de dispositifs d'aide et de soutien mis en œuvre/ établissement

Public

Tous les parents sont concernés. Les parents d'élèves en fragilité sont la priorité.

Intervenants

- Le programme de réussite éducative de St-Martin et ses partenaires
- Union des parents d'élèves de St-Martin
- Association de quartiers (conseils de quartier, acteurs de terrain)
- Collectivité territoriale

Organisation

- Elaboration d'une charte à destination des directeurs et chefs d'établissement
- Mise à disposition de locaux pour les associations de parents dans chaque établissement
- Organisation de forums des parents par quartier
- Cours de FLE et d'alphabétisation pour les parents
- Multilinguisme administratif
- Création et diffusion d'une mallette des parents adaptée
- Mise en place de café des parents dans les établissements
- Soutien psychologique, social avec les partenaires de l'École

Calendrier

➤ De novembre 2017 à juin 2018

Besoins

- Selon les actions spécifiques

Partenaires

- PRE – REP/REP+
- Préfecture
- COM
- CAF
- Associations de quartier

Évaluation

- Bilan mi-parcours fin février 2018
- Bilan global : fin juin 2018

Bilan 2017

1. Elaboration d'une charte à destination des parents en plusieurs langues (Français, anglais, espagnol et créole) au collège de Quartier d'Orléans (REP+)
2. Un accueil et des affichages dans plusieurs langues (Cf. ci-dessus) au Collège du REP+ et dans les écoles du REP+.
3. Mise à disposition d'un espace parents au collège de Mont des Accords.
4. Mise à disposition temporaire de locaux pour les parents et associations de parents dans chaque établissement et dans certaines écoles du REP et du REP+. Cet espace est très peu utilisé par les parents.
5. Organisation de forums des parents par quartier : 3 forums ont été organisés entre septembre 2015 et juin 2016 (un à Sandy GROUND en REP, un à Quartier d'Orléans en REP+ et le dernier à Grand-case hors éducation prioritaire).
6. Septembre 2016 à juin 2017, dans la continuité des forums de parents a été expérimenté un club des parents à Jérôme BEAUPERE (maternelle du REP) animé par une enseignante et une psychologue scolaire. Ce groupe de parole concernait les parents dont les enfants étaient inscrits dans une action de remédiation scolaire financée par le PRE.
7. Multilinguisme administratif : dans l'ensemble des établissements et écoles du territoire l'accueil multilingue est une réalité.
8. Mise en place de café des parents dans les établissements de Saint-Barthélemy (écoles et collège avec le soutien de la collectivité de Saint-Barthélemy).